

Fiche Produit

Sarlon habitat 2s3 semi-libre

Forbo

FLOORING SYSTEMS



U2s P3 E1/2 C2
U3 P2 E1/2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en lés de 2 m en pose semi-libre

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène acoustique apte dans les locaux UPEC au plus classés U2s P3 E1/2 C2 validé par un avis technique **n°12/13-1647_V3** de type Sarlon habitat 2s3 semi-libre.

Conçu et fabriqué en France, les matières premières utilisées seront garanties sans phtalate et le produit intégrera du contenu recyclé.

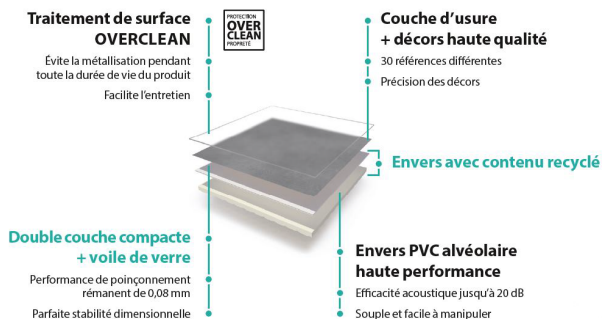
Destiné aux travaux de neufs ou à la rénovation des sols (en recouvrement d'anciens supports y compris amiantés⁽¹⁾), il associera une haute résistance au poinçonnement rémanent de 0,08 mm et une efficacité acoustique 19 dB. Il sera doté d'une couche d'usure transparente 0,30 mm, groupe T d'abrasion, d'une stabilité dimensionnelle < 0.10 % pour une tenue parfaite dans le temps et d'une résistance au glissement R10. Il bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN qui facilitera l'entretien.

Le produit bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires**⁽²⁾ (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol**⁽³⁾.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant **30 références**.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

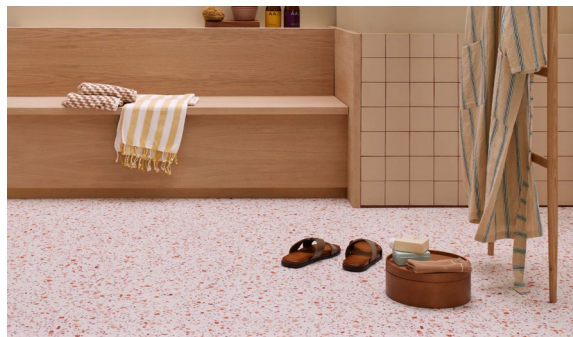
Mode de pose:

Pose semi-libre:

Il sera maintenu en périphérie et aux joints à l'aide d'un ruban adhésif double face de type de colle (**Forbo Dry Tape 85** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints traités à froid sur support bois E2 : joints traités à froid avec calfatage des rives et des pénétrations. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l'envoi du modèle de mode opératoire pour avis aux services compétents.

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(3) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(4) Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3

Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Sarlon habitat 2s3 semi-libre
Avis Technique / DTA	n°12/13-1647_V3
Apte à l'emploi dans les locaux au plus classés	U2s P3 E1/2 C2 U3 P2 E1/2 C2
Efficacité acoustique	19 dB
Épaisseur total	2,70 mm
Couche d'usure	0,30 mm
Masse surfacique totale	1 950 g/m ² (- 10 % / + 13 %)
Poinçonnement rémanent	0,08 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽⁴⁾ - n°2022/111-1 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11638)	23 - 31



U2s P3 E1/2 C2
U3 P2 E1/2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en lés de 2 m en pose semi-libre

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène acoustique apte dans les locaux UPEC au plus classés U2s P3 E1/2 C2 validé par un avis technique n°12/13-1647 V3 de type Sarlon habitat 2s3 semi-libre.

Conçu et fabriqué en France, les matières premières utilisées seront garanties sans phtalate et le produit intégrera du contenu recyclé.

Destiné aux travaux de neufs ou à la rénovation des sols (en recouvrement d'anciens support y compris amiantés (1)), il associera une haute résistance au poinçonnement résiduel de 0,08 mm et une efficacité acoustique 19 dB. Il sera doté d'une couche d'usure transparente 0,30 mm, groupe 1 d'abrasion, d'une stabilité dimensionnelle < 0.10 % pour une tenue parfaite dans le temps et d'une résistance au glissement R10. Il bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN qui facilitera l'entretien.

Le produit bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** (2) (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** (3). Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant **30 références**.



Fabrication

Lieu de production	Reims (France)
Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000	
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	7 %
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %
Matières premières	Garanties sans phtalate
Conformité REACH	



Indicateur réchauffement climatique

Sarlon habitat 2s3 semi-libre fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES

Indicateur réchauffement climatique = **11,8 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l'envoi du modèle de mode opératoire pour avis aux services compétents.
(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).
(3) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de **TVOC** à 28 jrs : < 10 µg/m3

Réduction du bruit d'impact : 19 dB

LRV jusqu'à 64 %



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** (3).